



COMPTE-RENDU ET PROCES VERBAL

NOMBRE DE CONSEILLERS EN EXERCICE : 14 NOMBRE DE CONSEILLERS PRESENTS : 12 NOMBRE DE POUVOIRS ENREGISTRES : 0 NOMBRE DE CONSEILLERS VOTANTS : 12	L'an deux mille vingt-quatre, le mercredi 12 mars à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la commune d'Artonne s'est réuni en session ordinaire à la Salle de réunion salle du conseil sous la présidence de Stéphane HOUSSIER, Maire, à la suite de la convocation qui lui a été adressée le vendredi 7 mars 2025.
---	--

PRESENT(E)S (12) :

GISELE BERNARD
FABIENNE CHAUTY
DENIS CHARBONNIER
CELINE DOUARIN
ALAIN FAUGERAS
SEBASTIEN GRAVIER
STEPHANE HOUSSIER
ROMAIN LEGRAND
MARIE-ANGE MERCIER
NICOLAS MIALON
DAMIEN ROSSEEL
JEAN-PAUL VIVIER

ABSENT(S) REPRESENTE(E)S (2) :

KARINA MONNET
GAETAN DUBIEN

NON REPRESENTE(E)S (2) :

GAETAN DUBIEN
KARINA MONNET

Secrétaire de séance :

ROMAIN LEGRAND

Monsieur le Maire ouvre la séance à 19 heures 05

Compte rendu du Conseil Municipal du 29 janvier 2025 validé

1 - EMPRUNT A COURT TERME

Rapporteur : Stéphane HOUSSIER

Le budget prévu pour la salle polyvalente est de 491 000 € pour sa rénovation. Il est proposé de prendre un emprunt à court terme de 200 000 € de 2,61 % pour gérer la trésorerie qui peut être tendue. Le coût global serait inférieur à 3 000 €.

Le Conseil Municipal autorise le maire à emprunter en cas de besoin.

ADOpte A L'UNANIMITE

2 - AUTORISATION ENCAISSEMENT DE CHÈQUES

Rapporteur : Stéphane HOUSSIER

Il est proposé d'encaisser automatiquement les chèques de moins de 1500 € sans solliciter le Conseil Municipal. Le Conseil Municipal autorise ce principe.

ADOpte A L'UNANIMITE

3 - CONVENTION TRAVAUX ENEDIS AUX BARDONS

Rapporteur : Stéphane HOUSSIER

Il est évoqué le raccordement de réseaux électriques à des bâtiments agricoles avec des panneaux photovoltaïques. Un projet de pose d'un transformateur est envisagé près de l'arrêt de bus. Le Conseil Municipal autorise le Maire à installer un transformateur sur le domaine public.

ADOpte A L'UNANIMITE

4 - LOGEMENT T3 PLACE ST ESPRIT

Rapporteur : Stéphane HOUSSIER

Suite à son départ, il est envisagé le remplacement du locataire d'un logement T3 par une nouvelle locataire. Le loyer était de 354 €/mois. La base est de 8€/ m² normalement. Il est donc proposé un loyer réajusté de 378 €/mois.

ADOpte A L'UNANIMITÉ

5 - VENTE MAISON CHAMBONNET

Rapporteur : Romain LEGRAND

Après une visite de 11 personnes suite à une publication sur le Bon coin et Panneau Pocket, deux propositions ont été réalisées sur ce bien à hauteur de 15 000 € et 26 000 € net vendeur. Au final, la dernière proposition (celle de M. Quentin Lafon) a été actée après négociation à hauteur de 24 500 € net vendeur. Il est proposé au Conseil Municipal de vendre ce bien (maison Chambonnet sur la parcelle AE 309 qui sera redélimitée) à ce prix à M. Lafon. Il sera nécessaire de régler au préalable les différentes obligations (DPE, arpentage).

ADOpte A L'UNANIMITÉ

6 - DÉTERMINATION DES ZONES D'ACCÉLÉRATION DES ÉNERGIES RENOUVELABLES

Rapporteur : Stéphane HOUSSIER

Suite à une réunion ZAER à St Agoulin organisée par la Communauté de communes, plusieurs zones potentielles pour la géothermie, le bois énergie, le photovoltaïque, et l'éolien ont été proposées par commune suite à l'analyse des contraintes, du potentiel énergétique et suite au retour des communes. Deux terrains ont été identifiés pour du photovoltaïque au sol : carrière communale, ancienne carrière privée...à Artonne.

7 – DÉLIBÉRATIONS DIVERSES

Rapporteur : Stéphane HOUSSIER

-SACPA :

Adhésion de 950 €/an au départ. Grosse augmentation (1300 €/an) par la suite. Il est proposé de dénoncer la convention.

ADOPTE A L'UNANIMITÉ

8 – QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

Rapporteurs : Stéphane HOUSSIER/Sébastien GRAVIER/Romain LEGRAND....

-Travaux

-Travaux salle des fêtes :

Fenêtres posées. Visite possible le samedi 22 à 11 heures.

-Volets Mairie : peinture finie

-Broyage en cours : il reste la partie basse de la commune à faire. Glénat est fait.

-Taille des arbres et broyage des branches

-Plantations

Une campagne de plantation (100 plants vivaces) est prévue dans le bourg en vue de remplacer les plants, arbustes morts et de boucher certains trous. Les plantations au rond-point de la salle polyvalente seront aussi effectuées dans la foulée.

-Retour de la commission tourisme Plaine Limagne

Nouvelle version de panneau pocket
Balade La Montagne annulée
Mai à vélo (circuit autour de Maringues)
Etude aire de camping-car
Hameau de gîtes lien avec voie verte
Nouveau parcours sur Baludik

-Crèche

Déficit d'assistants maternels vers St Priest Pragoulin. Projet de crèche sur le secteur de Randan.
4 places de plus pour la crèche intercommunale.

-Rue du Clos

Subvention Région refusée

-Chantier de nettoyage – Val de Morge et Croix des Rameaux avec le CMJ

Beau succès. Une 20 aine de participants. 4 km de chemins, 3 km de rivière, 3m3 de déchets ramassés dont un dépôt sauvage aux Chiroux

-Maison écroulée

Résolution en cours. Le propriétaire doit valider les travaux avant le 26 mars.

-Inauguration de la bibliothèque le 15 mars

-CMJ

Le décor du transformateur est prévu courant mai avec les CMJ et le groupe d'artistes GPT.

Le Conseil est clos à 20h20.

Secrétaire de séance

